

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 22 Edmonton, mercredi le 8 août 1984 12 pages 0.50

A Edmonton:

Les fêtes du patrimoine

Par Claude Roberto

En fin de semaine à Edmonton plusieurs milliers de personnés se sont rassemblées, selon la coutume, au parc Hawrelak afin de fêter les jours du Patrimoine. Mais les francophones n'y participaient pas. Aucun kiosque et aucun pavillon pour eux.

Quarante-quatre groupes culturels étaient présents, dont trois nouvelles ethnies, les Arméniens, les Fidjiens et les Salvadoriens et tous étaient fiers d'exposer leurs traditions. C'était un tour du monde folklorique, musical et ... gastronomique offert aux Edmontoniens de tout âge.

L'accès au parc s'est fait à pied ou en autobus qui circulaient jusqu'à 22 h 30 du soir et qui partaient des principaux centres d'achats. Une particularité cette année: des volontaires recueillaient des boîtes de conserve pour renflouer la banque de nourriture de la ville. Les provisions les plus recherchées, dit-on, étaient les denrées riches en protéines comme les haricots et le beurre d'arachides.

Rejointe par téléphone lundi soir, Mme Marie-Claire MacNeill, responsable des activités socio-culturelles de l'ACFA régionale d'Edmonton, explique pourquoi les francophones n'ont pas participé.

"Notre budget cette année n'est pas très élevé. De plus les groupes prenant part au festival devaient s'inscrire au début mars, ce qui était trop tôt pour nous. A cette date nous étions occupés par la cabane à sucre. D'où notre absence".

"Mais l'an prochain nous allons participer et revenir en pleine force. Cette année nous avons jugé sage de limiter nos activités et de nous montrer prudents".



Cette année, l'amphase des fêtes du Patrimoine était portée sur le rassemblement familial plutôt que l'intérêt commercial.

La situation en Saskatchewan et le jugement sur la loi 101 vont-ils de pair?

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan n'est pas surprise de la décision de la Cour suprême sur la loi 101. Le plus haut tribunal canadien vient de confirmer que les enfants dont les parents ont fait leurs études en anglais dans une autre province seront admissibles à l'école anglaise du Québec.

Voilà donc un jugement exprimé dans un texte parfaitement limpide: l'objectif de protéger par un article de la Charte des droits de la minorité linguistique dans toutes les régions du pays serait atteint. Ainsi les anglophones ont accès à l'éducation en anglais au Québec et les francophones à l'éducation en français ailleurs au pays. La voie de la protection des minorités est donc tracée par la Cour pour tout le pays.

Les Fransaskois ont encore à être convaincus de la justesse d'une telle décision: depuis 1980, la cause du Père Mercure traîne devant les tribunaux de la Saskatchewan et la Cour d'appel de cette province se fait encore tirer l'oreille pour rendre une décision susceptible d'influencer l'avenir du français dans ce coin des prairies.

Faute d'une reconnaissance officielle du français en Saskatchewan, le français n'y fait qu'une percée ardue et très inégale particulièrement dans le secteur de l'éducation. Les conflits scolaires se succèdent les uns après les autres et les solutions proposées reposent sur des acciess très fragiles.

La situation en Saskatchewan et le jugement sur la loi 101 vont-ils de pair? Les Fransaskois reçoivent-ils dès lors la même part d'équité que leurs compatriotes anglo-québécois? La garantie de l'article 23 les protège-t-il vraiment?

Les Fransaskois veulent dorénavant croire que cette décision enlèvera tout espoir aux gouvernements provinciaux de contrevenir à leurs obligations envers leurs minorités linguistiques officielles et que tous les francophones hors Québec pourront bénéficier avec encore plus de célérité de l'application de droits semblables à leur égard.



Plusieurs jeunes pouvaient participer à différents jeux dans les espaces verts du parc Hawrelak.

Les francophones hors Québec déçus

VANCOUVER (PC) - Les francophones qui s'étaient réunis à Vancouver pour assister au débat de mardi 25 juillet entre les trois chefs s'en sont retournés déçus. Ils espéraient entendre parler de sujets qui les préoccupent en tant que Canadiens français hors-Québec, comme le biculturalisme et les droits du français, mais leurs attentes ont été vaines.

Une rencontre avait été organisée dans un restaurant français du centre-ville de Vancouver. Mme Lise Ménard, de la Fédération des Franco-Colombiens, était du groupe. Selon ses propos, les chefs s'adressaient aux Québécois et ne se préoccupaient pas des sujets concernant les autres Canadiens français. "Je crois que ce qu'ils essaient de faire, c'est de gagner les votes des Québécois" a-t-elle dit.

Lucie Douville, représentante à Edmonton du commissaire aux langues officielles, quant-à-elle eu l'impression que le débat n'avait servi qu'à démontrer que les francophones hors-Québec ne sont pas encore sur la carte. Cette difficulté est d'ailleurs partagée par tous les Canadiens de l'Ouest, même si le fait d'être francophone ajoute un problème à l'impression d'être tenu à l'écart des provinces de l'Est.

"Les Canadiens de l'Ouest et les francophones hors-Québec ont beaucoup de points communs. Les deux groupes combattent un système central", a ajouté Mme Douville.

Les personnes présentes ne se sentaient pas concernées par le débat qui se déroulait à l'écran. Peu de gens y assistaient encore lorsque la question des droits du français a été abordée, à la fin du débat. M. Pierre Vignesult, dentiste à Vancouver, y était, mais il n'a pas été impressionné par les déclarations des chefs qu'il a qualifiées de "très prudentes", précisant qu'elles n'apportaient pas de proposition ferme.

Le Droit 26 juillet

Lettre envoyée à Guy Goyette de la part du premier ministre Turner

Monsieur,

Je vous remercie sincèrement de vos félicitations et de vos bons voeux à l'occasion de mon élection comme chef du Parti libéral du Canada et vous prie de transmettre mes salutations à tous les membres de l'association canadienne française de l'Alberta.

Des progrès énormes ont été accomplis ces dernières années en vue de protéger et de promouvoir les droits des minorités linguistiques au Canada. Et je puis vous assurer que mon gouvernement poursuivra les mêmes objectifs et qu'il s'efforcera de les faire accepter et reconnaître, dans toute la mesure du possible, par l'ensemble de la population canadienne et des gouvernements provinciaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

John Turner



Améliorons notre français

Un bon gérant?

Un gérant est une personne qui gère pour le compte d'autrui. Exemple: Le gérant de l'Hôtel Bonaventure est un homme compétent.

Attention aux anglicismes suivants:

- Le (gérant) des ventes	Directeur commercial
- Le (gérant) du département	Chef de service
- Le (gérant) des réparations	Chef des services
- Le (gérant) du personnel	Directeur du personnel
- Le (gérant) de la banque	Directeur de la banque, banquier
- Le (gérant) général	Directeur général
- Le (gérant) commercial	Directeur commercial

....

un idiot une idiote ou une idiotte

Tous les noms terminés par t forment leur féminin en ajoutant tout simplement e.

- Un bon candidat	Une bonne candidate
- Cet homme est avocat	Cette femme est avocate
- C'est complètement idiot	Une chose idiote
- Ne sois pas ingrat	Ne sois pas ingrate

Sauf trois mots:

- Mon chat fait le sot
- Ma chatte fait la sotte
- Et ne soyez pas tête de linotte!

Tiré de: L'Echo Populaire (Manitoba) Vol. 6 No.1

Service de veille météologique en Alberta

Le service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada émet des avis météo au grand public lorsque de graves accidents météorologiques comme des ouragans ou des averses de grêle menacent de se produire. Afin de toujours mieux avertir le grand public, nous avons mis sur pied un programme de veille météorologique utilisant les renseignements fournis par des radars, des satellites et des observateurs bénévoles. Le nouveau réseau de bénévoles qui, de tous les coins de l'Alberta, signalent au Centre météorologique de l'Alberta les accidents météorologiques importants dont ils sont témoins constitue un élément important de ce programme.

Le programme de veille météorologique a commencé au Manitoba, en 1979, et il s'est depuis étendu à l'Ontario, au Québec et à la Saskatchewan.

Veilleurs météorologiques bénévoles

Dans le monde de la météorologie, les forts orages sont des accidents peu marquants. Les radars et les satellites aident grandement à détecter les forts orages, mais nous avons toujours besoin d'observations au sol.

Les veilleurs météorologiques bénévoles sont des personnes qui se dévouent à signaler tout accident météorologique grave dont ils sont témoins. Au fil des ans, les veilleurs météorologiques ont montré qu'ils constituent une source de renseignements inestimable pour détecter les accidents météorologiques graves.

Il y a actuellement plus de 1 000 veilleurs inscrits en Alberta. Ils ont été recrutés au sein des ministères provinciaux et fédéraux comme ceux de l'Agriculture et des Transports, du Service canadien des forêts et de la GRC. Bien de ces observateurs font aussi partie des observateurs météorologiques bénévoles du Service de l'environnement atmosphérique ou des bénévoles du Alberta Hail Project. Les veilleurs signalent les événements au Centre météorologique de l'Alberta, où des météorologues cumulent les renseignements à ce sujet et diffusent les alertes nécessaires.

Détection par radars météorologiques

En plus des bénévoles, deux radars du Service de l'environnement atmosphérique scrutent le ciel de l'Alberta. Un de ces radars de surveillance météorologique se trouve près de Vulcan, dans le sud de l'Alberta, depuis le début de mars de cette année. Le deuxième, qui se trouve à Carvel, à 50 kilomètres à l'ouest d'Edmonton, a récemment remplacé le vieux système de l'aéroport international d'Edmonton. Ces deux radars, avec le réseau d'observateurs météorologiques, permettent de fournir aux habitants de l'Alberta un meilleur service d'alerte météorologique.

Nouvelle terminologie

Les termes "veille météorologique" et "alerte météorologique" seront désormais utilisés pour alerter le public des mauvaises conditions atmosphériques qui accompagnent les forts orages locaux, qu'il s'agisse d'ouragans, de gros grêlons, de vents dévastateurs, de pluie abondante ou d'éclairs intenses.

Par le passé, on utilisait les termes "avis météo" et "alerte météo" pour avertir les habitants de l'Alberta des conditions climatiques estivales dangereuses. La nouvelle terminologie adoptée dans le cadre du programme de veille météorologique a été choisie pour correspondre à ce qui est utilisé partout en Amérique du Nord. Les "avis météo" ne seront utilisés qu'au printemps, à l'automne et à l'hiver, lorsque le froid peut constituer un danger quelconque.

Si vous désirez devenir un observateur météorologique ou recevoir de plus amples renseignements sur les effets des fortes tempêtes et la manière de les reconnaître ou sur les précautions à prendre, prière d'appeler le Centre météorologique de l'Alberta, au (403) 437-1530.

Le CCNTA presse les chefs des partis de préciser les concepts de sécurité et dignité pour les aînés

Ottawa - La sécurité sociale et la dignité des personnes âgées ont été les deux questions les plus souvent mentionnées par les trois chefs des partis lors des débats politiques télévisés.

Le premier ministre John Turner, a dit qu'il allait accélérer la réforme des pensions, considérant les prestations au conjoint et les rentes de conjoint survivant afin d'assurer aux personnes âgées la sécurité qu'elles ont méritée. Il a ajouté que le maintien des systèmes de santé et de sécurité sociale serait parmi les priorités d'un nouveau gouvernement libéral et qu'il visait à la dignité des retraités.

Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent a dénoncé le système qui favorise les riches et fait payer aux retraités de l'impôt sur leurs maigres revenus. Il a mentionné que la plupart des personnes âgées pauvres sont des femmes et il est en faveur d'une pension de retraite pour les femmes au foyer.

Le chef du Parti progressiste-conservateur Brian Mulroney a déclaré qu'il allait assurer la dignité et la sécurité économique aux aînés. Il a ajouté que le déficit pénalisait les gens âgés qui ne devraient pas être victimes des taux d'intérêt élevés.

Ils ont tous convenu que les problèmes économiques ne devraient pas être résolus aux dépens des gens du troisième âge. Ed Broadbent a averti ses adversaires que les coupures budgétaires devraient être précisées avant les élections. Il a cité l'exemple de la Colombie-Britannique où les coupures ont sérieusement compromis les programmes pour personnes âgées.

Tel que mentionné lors de son discours d'acceptation, le premier ministre Turner a rappelé l'importance des soins aux gens souffrant de maladies chroniques. Il a également indiqué qu'il y a très peu de recherche sur le vieillissement.

La sécurité sociale n'est certes pas un nouveau thème, mais les références à la dignité laissent à penser que les politiciens commencent à considérer les aînés comme citoyens à part entière et non seulement comme retraités.

"Le ton du discours a été très général et c'est dommage, a déclaré Yhetta Gold, président du CCNTA. Le Conseil avait demandé aux parti d'énoncer leur position sur: l'engagement politique des aînés; l'allocation de ressources à la santé; les fonds nécessaires à un meilleur système de soins; des pensions adéquates; l'assurance du pouvoir d'achat pour les personnes âgées et un choix de modes d'habitation."

Le vieillard et l'enfant

Quelle meilleure façon de souligner le 10e anniversaire de la Régionalisation Ouest de l'Office national du film que de faire revivre, devant nous et pour nous, l'exquise nouvelle de Gabrielle Roy, LE VIEILLARD ET L'ENFANT!

Cette "belle histoire grave et réflexive" célèbre l'amitié entre "un doux et merveilleux vieillard" et une petite fille "qui n'était pas souvent seulement elle-même".

Le film sera tourné, en août, au Manitoba dans le pays d'origine de G. Roy et sera signé Claude Grenier.

Ce moyen-métrage, qui s'inspire fortement de la nouvelle, met en vedette Jean Duceppe et Lucie Laurier dans les rôles-titre.

M. Duceppe n'a nul besoin de présentation ayant été acclamé partout au Québec et au Canada, dans une production de l'ONF, MON ONCLE ANTOINE; quant à Lucie Laurier, ce film lui permet des débuts cinématographiques intéressants.

Patricia Nolin jouera le rôle de la mère. On se souviendra de Mad. Nolin pour l'avoir appréciée dans nombres séries télévisées dont DUPLESSIS et dans LA QUARANTAINE, une production de l'ONF.

LE VIEILLARD ET L'ENFANT sera tourné dans plusieurs locations manitobaines, dont Manitou.

Jean Duceppe joue le rôle du "doux et merveilleux vieillard" dans le roman de Gabrielle Roy LE VIEILLARD ET L'ENFANT.

Sommaire tiré du scénario

Introduction qui dévoile des conventions, une atmosphère, un ton, un rythme, des paysages en même temps que l'identité des principaux personnages et les "voix" qui feront vivre devant nous, pour nous et avec nous, le sujet du film: UNE RENCONTRE PRIVILÉGIÉE ENTRE UNE VIEILLARD ET UNE ENFANT.

Images exprimant la spécificité du pays rural manitobain laissant sentir la chaleur étouffante de l'été.

Rencontre de Christine et du veillard

La rencontre annonce le versant onirique du film. La musique devient synthèse. Elle porte une sorte de joie profonde qui se reflète dans le visage des deux personnages qui vont bientôt se joindre. Une chaude complicité semble unir le commencement et la fin d'une longue aventure.

Séquence capitale du film:

Christine demande à sa mère la permission d'aller passer une journée au lac Winnipeg en compagnie du "doux et merveilleux vieillard".

MÈRE

C'est un des problèmes les plus embêtants que j'ai jamais eu à résoudre... toute une journée, ces deux-là ensemble... Et ne revenir qu'à la nuit... C'est si loin le grand lac Winnipeg... Ça n'a pas de bon sens... Je ne peux pas dire oui... Il y a trop d'inconvénients Christine...

CHRISTINE

(mouvement d'humeur et parole malheureuse) Je passerai donc ma vie sans voir le lac Winnipeg... Comme toi!

VOIX DE GABRIELLE

"Eut-elle le désir de voir au moins quelque chose du lac dans mes yeux quand je reviendrais? ...En tous cas, sa prudence paraissait en déroute..."

Séquence du train:

Les deux voyageurs sont au comble du bonheur. Ils parlent, rient, s'arrêtent, se touchent, recommencent... Le rêve qui se réalise... toute une journée - presque toute la vie-rien que pour eux, avec le grand lac Winnipeg au milieu.

Séquence du lac Winnipeg:

Ils marchent, marchent... On sent que le lac est tout près maintenant mais, le vieillard est déjà bien fatigué. Soudain, il s'arrête:

- Ecoute, l'entends-tu? demande-t-il.

Ils finissent par dénicher un petit coin désert et débouchant tout à coup sur le lac. Les voilà seuls, face au lac, leur grand rêve plein les yeux...

Le vieillard et l'enfant s'échangent un sourire d'une rare émotion observant à nouveau le lac. Tout ému, le vieillard murmure:

- Salut, lac! Mon vieil ami... comme tu m'as manqué!

CHRISTINE

Salut beau et grand lac! Salut toutes les petites vagues! Salut la brise, la fraîcheur! Salut la vie!

Elle bondit sur ses pieds et court vers le lac.

Séquence du retour:

VOIX DE GABRIELLE

"Nous revenions si brisés tous les deux que nous n'avions même plus la force de nous parler... Nous étions devant la barrière... Maman sortit de la maison et accourut vers nous...

Elle nous regarde l'un et l'autre avec le même sentiment de curiosité et peut-être aussi d'affection. Alors la splendeur triste et étrange de tout ce que j'avais vu aujourd'hui s'engouffra en moi comme un chant imprécisable que je ne cesserais peut-être jamais d'entendre".

Comédiens principaux

Vieillard: Jean Duceppe Montréal (Québec)
Christine: Lucie Laurier, Longueuil (Québec)
Mère: Patricia Nolin, Montréal (Québec)
Grand-mère: Anna Friedman, Winnipeg (Manitoba)



Patricia Nolin dans le rôle de la mère. Le vieillard et l'enfant sera tourné dans plusieurs locations du Manitoba.

EDITORIAL

Faire savoir qu'on est là

Les lecteurs du Franco auront sans doute été frappés, en regardant la page de l'ACFA du 26 juillet dernier, de constater le peu d'importance qu'on accorde au dossier politique.

Les communautés franco-albertaines ont développé une expertise remarquable dans l'organisation d'activités socio-culturelles. Et parce que c'est là qu'elles se sentent le plus confortables, c'est là qu'elles investissent la presque totalité de leurs ressources humaines et financières.

Quand on est entre nous, quand on s'amuse bien et qu'on s'applaudit mutuellement, on se sent en sécurité. Il n'y a rien de mal là-dedans, il s'en faut. Mais ce n'est là que de la survivance, reconnaissons-le. Il y a même un danger que nos boîtes à chansons, nos foires, nos épluchettes de blé d'Inde, nos journées du patrimoine, nos spectacles culturels ne deviennent, en fin de compte, que des refuges ou, pour employer un mot de Claude Ryan, de l'"escapisme".

Il est certes louable de développer et maintenir la fierté de notre passé, mais il est grand temps que nous songions à développer la fierté du présent. Comment pouvons-nous êtres fiers quand nous nous contentons, pour nos enfants, d'écoles d'immersion qui n'ont été conçues que pour permettre aux enfants anglophones d'apprendre notre langue que nos propres enfants sont en train de perdre dans ces mêmes écoles? Comment pouvons-nous être fiers quand nous acceptons de n'avoir aucune prise ni aucune forme efficace de contrôle sur ces institutions fondamentales? Comment pouvons-nous être fiers quand nous demeurons dans des communautés où nous formons un important pourcentage de la population et où pourtant la langue française, si on en juge par l'affichage public, est pratiquement considérée comme une maladie honteuse?

Continuons à célébrer le passé de temps à autre, mais grands dieux, travaillons dans le présent, construisons l'avenir! Donnons à nos enfants de quoi être fiers tout de suite, et ici même le milieu où ils vivent!

Le Canada doit être le pays de la dualité linguistique et culturelle. Cela doit paraître dans nos institutions scolaires, dans les services publics, dans nos infrastructures. Cessons de dépendre uniquement du fédéral, de ses politiques et de ses ressources, et tâchons d'engager également notre gouvernement provincial, nos gouvernements municipaux, nos commissions scolaires, nos chefs d'entreprises, les responsables d'institutions, les dirigeants des média, nos concitoyens.

Si l'ACFA, dans chacune des régions, ne se donne pas de tels objectifs, elle n'est pas fidèle à son mandat. Elle n'est pas fidèle à ses membres non plus.

Le période électorale dans laquelle nous nous trouvons présentement nous donne l'occasion de faire savoir que nous sommes là et que nous avons une vision de l'Alberta que nous voulons partager.

Les tribunes que prendront les politiciens au cours des prochaines semaines, dans chacune de nos localités, peuvent aussi être les tribunes des Franco-albertains. Et le dialogue amorcé pendant la campagne pourra plus facilement se continuer par la suite.

Bien sûr, préparer des réunions politiques et se présenter sur la place publique, c'est plus risqué, plus fatigant et plus engageant que d'organiser une bonne vielle "soirée canadienne", mais si nous sommes de ceux et celles qui veulent continuer à construire le pays, il nous revient de poser de tels gestes. Personne d'autre ne le fera pour nous.

Guy Lacombe

Les robots industriels : des ouvriers faits sur mesure qui vont amorcer le virage technologique

«L'invasion des robots dans le monde du travail prend une telle ampleur que dans les industries utilisant le métal, la moitié des opérations de peinture, soudure et moulage peuvent déjà être accomplies par des robots. Quant aux autres opérations telles l'empaquetage, l'inspection, le traitement à la chaleur et l'assemblage, certains robots peuvent les accomplir dans une proportion de 30 à 46 pour cent.»

C'est ce qu'a déclaré le professeur Shimon Y. Nof, de l'Université Purdue, lors d'une conférence organisée par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Pour M. Nof, la révolution commencée par les robots place les industriels devant une situation complètement nouvelle : «Pour la première fois, dit-il, nous pouvons décider comment doit être construit le travailleur avec sa structure et ses habiletés!»

Mais se doter d'un «travailleur» d'une taille bien déterminée, muni d'un ou plusieurs bras, avec tel type de main, et capable d'effectuer tel geste à la perfection et à une vitesse bien précise, ne se fait pas en criant «lapin!» L'industrie qui veut se «robotiser» risque en effet de chercher du travail à son robot ou d'adapter toutes ses opérations à son nouveau venu si la décision n'était pas la bonne.

Un choix difficile à faire

Les décisions entraînant l'incorporation d'un robot dans une manufacture sont multiples et complexes et doivent être prises autant par les administrateurs que les ingénieurs. Pour M. Gilles d'Avignon, professeur en administration à l'Université Laval, l'invasion robotique dans l'industrie requiert maintenant une nouvelle génération d'administrateurs ayant «l'esprit ouvert et pouvant décomposer en formules mathématiques toutes les opérations de travail».

Le professeur Nof a donc développé une méthode permettant de déterminer si la robotisation est justifiée. Il existe plus de 400 modèles différents de robots dans le monde et comme la définition de ce qu'est un robot varie d'un spécialiste à l'autre, le champ de la robotique peut facilement devenir un labyrinthe.



Voilà à quoi ressemme un robot industriel. On évite de le construire à l'image de l'être humain pour ne pas traumatiser les ouvriers qui percevraient alors les robots comme des voleurs de jobs (photo Marcel Arteau, Service Hebdo-science).

C'est quoi un robot ?

Un robot selon M. Nof doit avoir un corps et au moins un bras articulé qui peut bouger pour accomplir une tâche et, de ce fait, être muni d'un outil (fusil à peinturer, pince, doigt, marteau, etc). Un vrai robot doit aussi pouvoir contrôler son mouvement, donc être «programmé». Enfin, il doit pouvoir se situer dans son environnement et même communiquer, ce qui suppose un minimum d'intelligence... Il est à noter que les robots industriels n'ont pas la forme «humanoïde» à cause de la barrière psychologique du travailleur face à ce «voleur de job».

Les recherches actuelles tendent maintenant à munir le robot d'appareils sensitifs très précis qui lui permettront de toucher et regarder afin de se situer et même de diagnostiquer un problème et le solutionner, ou du moins le signaler à ses compagnons de travail humains.

Encore les Japonais

Qui dit robot industriel dit «Japon» où l'on trouve présentement 60% des 25 000 robots occidentaux, les États-Unis n'en comptant que 20%. Le Québec n'est évidemment pas dans la course avec ses vingt robots sur les 250 qui travailleraient au Canada. L'approche japonaise est d'ailleurs différente : le robot japonais répète tout simplement une opération exécutée par un opérateur humain, grâce à son oeil magique et à son ordinateur qui décompose mathématiquement chaque geste.

L'approche américaine

L'approche américaine, plus ardue, exige d'introduire soi-même dans la mémoire du robot toutes les équations mathématiques correspondant au travail qu'on lui demande. Nof croit cependant que celle-ci sera plus payante à long terme car elle sera plus précise et il sera plus facile de modifier une partie du programme pour répondre aux exigences des changements dans la fabrication, par exemple.

Quoi qu'il en soit, si ce sont les Américains qui ont développé le premier robot, en 1961, les Japonais ne tardèrent pas à prendre l'avance grâce à un leadership national fixant le cap dès 1965 sur l'électronique. Le «Virage technologique» que veut imprimer le gouvernement Québécois en 1982 à son industrie devra donc être clairvoyant afin de ne pas l'embourber sous l'invasion.

Marcel Arteau
Service Hebdo-science

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-6872.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Les Grands voiliers

Qu'en pensent les gens de Ste-Perpétue

Par Marcel Ménard

Suite à l'arrivée des Grands Voiliers qui se déroulait à Québec à la fin de juin, Le Nord a tenté d'établir ce qu'en pensaient les Québécois par rapport à leurs compatriotes ontariens.

Pour ce faire, la petite localité de Ste-Perpétue, près de la ville de Québec, a été choisie comme groupe cible. Cinq personnes de Hearts (originaires de Ste-Perpétue) et cinq autres de leurs parents directs (frères, soeurs, etc.) de Ste-Perpétue ont été choisies pour passer en entrevue.

A Hearts, Oliva Lizotte, Pierrette Mercier, Ernest Bélanger, Jean-Claude Bélanger et Rosaire Chouinard ont participé, tandis qu'à Ste-Perpétue, Le Nord a rencontré Monette Mercier, Eddy Lizotte, Michel Robichaud, Lucie Bélanger et Alexandre Leblanc.

Les grands voiliers

Les Grands Voiliers marquent le 450ème anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier et dans l'ensemble, tout le monde accorde une grande importance à cet activité. Par contre, d'après les commentaires reçus, la venue des grands vaisseaux adopte un certain caractère touristique.

En effet, les cinq personnes demeurant à Hearts ont démontré en général plus d'intérêt à suivre les activités à travers les média d'information que ceux de Ste-Perpétue. Aussi, les cinq de Hearts se sont dits fort peinés de ne pas pouvoir participer à la grande fête à cause de la distance qui les sépare des voiliers, tandis que les gens de Ste-Perpétue ont considéré l'événement plus comme un attrait touristique.

Malgré tout, les deux groupes ont souligné que la fierté des Canadiens-français était mise sur la sellette. Ils ont tous identifié la fête comme plutôt québécoise que canadienne. Comme le disait Eddy Lizotte, "ça rend le Québec encore plus *fier*".

Quand aux avantages que les gens interviewés ont cru reconnaître, notons que les gens de la région de Québec ont plutôt vu un gros charivari (circulation dense, pas de motel, et autres) dans l'activité.

Il faut ici dire que lorsque ces derniers ont émis leurs commentaires, la ville de Québec passait à travers sa première semaine de programmation et que la mise au point de l'organisation devait prendre une semaine complète avant que le tout se déroule correctement.

A Hearts, on a signalé que la publicité reliée au 450ème anniversaire était excellente, mais qu'elle leur avait aussi donné l'impression d'une fête peut-être trop grosse pour les capacités de la ville de Québec. Malgré tout, toutes les personnes passées en entrevue ont admis le gros impact économique que les Grands Voiliers apporteraient.

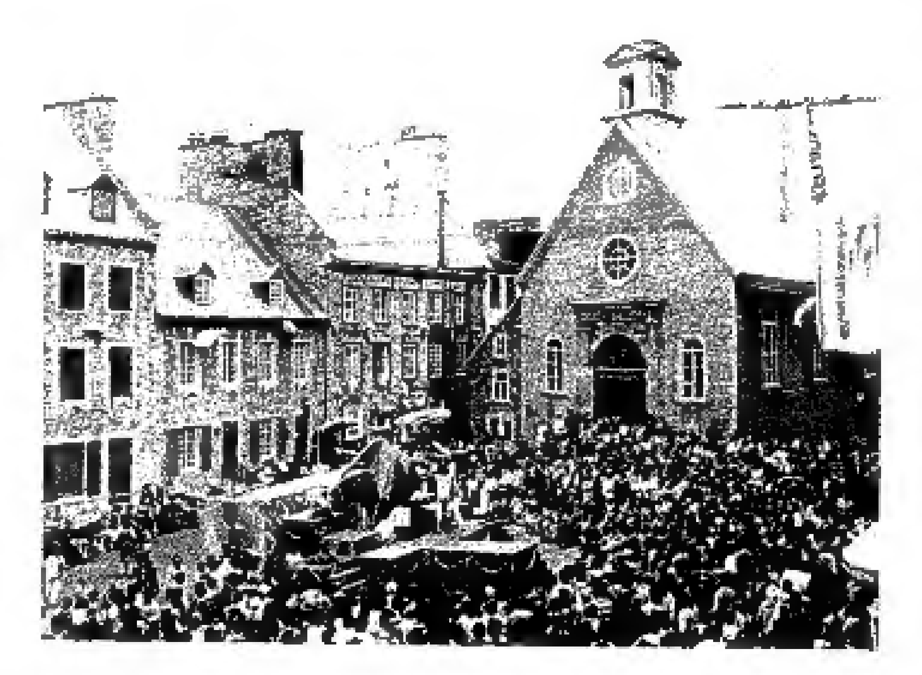
Sur l'effet que la venue des Grands Voiliers aurait sur la jeunesse, les opinions ont été dans un sens et dans l'autre. Plusieurs croient que les jeunes ne comprennent pas complètement le symbolisme de la fête, en d'autres mots "reconnaître les efforts que nos ancêtres ont mis pour venir au Canada... mais ils s'en rappelleront".

Pour d'autres, que ce soit pour les jeunes ou les vieux, cet événement ne se verra qu'une fois dans nos vies. Comme le soulignait Michel Robichaud de Ste-Perpétue, "que l'on soit jeune ou plus âgé, on ne reflètera la venue des Canadiens-français en Amérique que dans 50 ans, lors du 500ème anniversaire.

On sait que cette année *les* Canadiens-français ont un horaire chargé, la venue des Voiliers et celle du Pape. A savoir si le Pape attirera plus de monde que les grands vaisseaux, tout le monde s'entend à dire que "le pape emportera la vedette sur les voiliers".

Tout en notant que la venue du Pape provoquerait *moins de retombées économiques*, les gens de Ste-Perpétue y accordent une grande importance. A Hearst par contre, la ferveur semble moins grande. Contrairement à leur désir de descendre voir les Grands Voiliers, les gens n'ont pas l'intention d'aller visiter le Pape.

Finalement, le 450ème anniversaire de la venue de Jacques Cartier rehausse grandement la fierté nationale des Canadiens-français, que ce soit à Hearst ou à Ste-Perpétue.





CBXFT cette semaine

Samedi 11 août

- 08h00 Jeux Olympiques
- 16h00 Le téléjournal
- 16h05 Jeux Olympiques
- 21h00 Téléjournal
- 21h15 Jeux Olympiques
- 23h00 Le régional
- 23h18 Film au téléciné: La chasse au diplôme
- 01h15 Cinéma: Etreinte du destin

Dimanche 12 août

- 08h00 Le jour du Seigneur
- 09h00 Magazine de la semaine verte
- 10h00 Jeux Olympiques
- 16h00 Téléjournal
- 16h01 Jeux Olympiques
- 18h30 Téléjournal
- 18h50 Jeux Olympiques
- 19h00 Cérémonies de clôture
- 22h00 Le régional
- 22h18 Film au Téléciné: Oedipe roi

Lundi 13 août

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Fablio le Magicien
- 10h30 Vivre ici maintenant
- 11h00 Rien que pour vous
- 11h30 Les héritiers
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Cinéma: Sous le signe de Monté-cristo
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Les schtroumpfs
- 17h00 Quincy
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 Bizarre, bizarre
- 19h30 Nous les comiques: un éléphant ça trompe énormément
- 21h30 Les arts sacrés au Québec
- 21h30 Québec
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Téléjournal
- 22h29 Le point
- 23h00 Coup d'oeil
- 23h20 Ainsi va la vie
- 24h00 Chronique irlandaise

Mardi 14 août

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Les Floumps
- 10h30 Harold Lloyd
- 11h00 De belles choses
- 11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Cinéma: Nous les gosses
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Micropuce
- 17h00 Mer du nord et baltique
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 Le vagabond
- 19h30 Poivre et sel
- 20h00 Télé-sélection: Massada
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Téléjournal
- 22h29 Le point
- 23h00 Cinéma: Un jour ce fut son tour

Mercredi 15 août

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Les aventures de l'ours Colargol
- 10h30 Le temps passé
- 11h00 Les ateliers
- 11h30 Lique la terrible
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Le temps de vivre
- 15h30 Le robinson suisse
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Quatre amis fantastiques
- 17h00 La chasse aux trésors
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 Québec cet été
- 19h30 Cinéma: Un jouet dangereux
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Téléjournal
- 22h29 Le point
- 23h00 Cinéma: L'agression

Jeudi 16 août

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Les aventures de l'ours Colargol
- 10h30 Le temps des choix
- 11h0 Les ateliers
- 11h30 Daniel Bertolino
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Cinéma: Ame qui vive
- 15h30 Le robinson suisse
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Les aiguillages du rêve
- 17h00 Télé 5: Les brigades du Tigre
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 Génies en herbe
- 19h30 A communiquer
- 20h00 Téléjournal
- 20h30 Baseball des Expos: Montréal à San Francisco
- 23h00 Les grands films: Graffiti Américain

Vendredi 17 août

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Mon ami Guignol
- 10h30 Moi aussi je parle français
- 11h00 Les ateliers
- 11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Télé-feuilleton: Les grandes aventures de l'Himalaya
- 15h00 Habitation
- 15h30 Le robinson suisse
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Gaspard et les fantômes
- 17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
- 18h000 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 A première vue
- 19h30 Contour
- 20h00 Hors série: La chartreuse de parme
- 21h00 Au jour le jour
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Téléjournal
- 22h29 Le point
- 22h40 A première vue
- 23h00 Cinéma: Une place au soleil



La Salade de boeuf mariné plaira aux parents de même qu'aux jeunes.

Les jeunes et l'alimentation: le boeuf joue un rôle important

Les habitudes alimentaires de nos enfants et de nos adolescents se situent au-dessous de la moyenne. Des études faites tant au Canada qu'aux Etats-Unis ont mis en évidence de nombreuses lacunes dans leur régime. Ainsi, selon l'enquête, de Nutrition Canada le régime d'environ un tiers des enfants et des adolescents est faible en fer, celui d'un quart d'entre eux présente une carence en calcium et le régime d'un jeune sur six manque de vitamine C. Une étude effectuée aux Etats-Unis et portant sur 3000 enfants d'âge préscolaire a révélé que leur régime alimentaire comprenait trop de friandises, de boissons gazeuses, de pâtisseries et d'aliments frits.

Les repas à base de viande de boeuf fourniront aux jeunes un bon nombre des éléments nutritifs nécessaires à la croissance et à l'énergie. Le boeuf est une excellente source de protéines, de niacine, de zinc, de vitamines B, de phosphore et de fer.

De plus, le fer contenu dans le boeuf est de première importance dans le régime alimentaire, car il s'y trouve sous une forme plus facilement absorbée par l'organisme que celle comprise dans les céréales ou les légumes. Aussi, la présence de cette viande dans le régime augmente la capacité du corps à assimiler le fer des autres sources alimentaires.

Les habitudes alimentaires se forment tôt dans la vie. Or, puisque s'alimenter constitue une activité fréquente et régulière, ces habitudes s'acquièrent facilement et ce, en très bas âge. Les enfants et les adolescents ont besoin d'une plus grande quantité de chaque élément nutritif, par rapport à leur taille, que les adultes. En effet, ils grandissent et se développent à un rythme beaucoup plus rapide que leurs aînés. En outre, vu que les enfants sont plus actifs que ces derniers, leur organisme requiert donc plus de "carburant".

Salade de boeuf mariné

- 500 g (1 lb) de boeuf cuit, coupé en languettes
- 284 mL (boîte de 10 oz) d'oranges mandarines
- 25 mL (2 c. à table) de miel
- 2 mL (1/2 c. à thé) de sel
- 1 mL (1/4 c. à thé) de gingembre
- 1 mL (1/4 c. à thé) de muscade
- 15 mL (1 c. à table) de vinaigre
- 25 mL (2 c. à table) d'huile
- 750 mL (3 tasses) de brocoli, coupé en morceaux et blanchi
- 1 pomme, tranchée
- 1 oignon, tranché

Égoutter les oranges en réservant le jus. Ajouter, si nécessaire assez d'eau au jus pour mesurer 125 mL (1/2 tasse). Préparer la marinade en mélangeant le jus, le miel, le sel, le gingembre, la muscade, le vinaigre et l'huile; faire mijoter de 2 à 3 minutes. Laisser refroidir.

Déposer le boeuf dans un petit bol (ou un sac de plastique) et y verser la marinade. Bien enduire les languettes. Couvrir (ou sceller) et laisser mariner pendant 1/2 heure. Égoutter le boeuf et le combiner avec les légumes. 4 à 5 portions.

Voici un mets idéal pour le camping que l'on peut cuire au barbecue ou sur la grille d'un feu de camp.

Le ragoût du campeur

- 125 g (1/4 lb) de boeuf en cubes
- 1 pomme de terre, pelée
- 1 carotte moyenne
- 1/4 oignon moyen
- 1 branche de céleri
- 5 mL (1 c. à thé) de farine
- 25 mL (2 c. à table) de beurre
- Sel, poivre, poudre d'ail et épices à barbecue, au goût

Trancher les légumes en languettes. Couper une grande feuille (épaisseur double) d'aluminium. Y déposer, sur le côté le plus reluisant, la farine et les légumes. Parsemer de beurre. Recouvrir de viande et assaisonner au goût. Bien sceller la feuille d'aluminium pour empêcher la vapeur de s'échapper. Placer sur le barbecue ou sur une grille d'un feu de camp et cuire environ 10 à 15 cm (4 à 6 po) au-dessus d'un feu moyen pendant 1 heure. 1 portion.

Pour obtenir d'autres renseignements ou un livret de recettes pour la cuisson au barbecue, écrire au Centre d'information sur le boeuf, Dépt. GM 8, 345, ave. Dorval, Suite 9, Dorval, Québec, H9S 3H6

Activités socio-culturelles

Bonnyville:

du 9 juillet au 19 août Camps d'été pour les jeunes de 6 à 15 ans organisé par l'ACFA de Bonnyville: 826-5275.

du 11-12 août Foire agricole.

Calgary:

les 10-11 août La Folle Avoine et Richard Séguin en spectacle pendant le Calgary Folk Festival à l'île Prince.

du 2 juillet au 17 août Camps d'été, de 5 et 6 ans: Les p'tits rayons de soleil; de 7 à 10 ans: Les parcs-soleil; de 11 à 15 ans: Les Camps Plein Air; (Pour de plus amples renseignements: ACFA de Calgary: 262-7074)

Edmonton:

20 au 28 octobre Théâtre français d'Edmonton: "Comédiens malgré nous" sept plaisanteries de Tchekhov. Des petits bijoux théâtraux réunis dans un spectacle où se produisent les comédiens les plus appréciés au TFE. Réginald Bigras, Gérard Guénette, Nicole Mallet, Anne Mansfield et André Roy. (Mise en scène: Pierre Bokor)

Fort McMurray:

31 août au 3 septembre Festival du bleuet

St-Paul:

29 juillet au 11 août Vacances culturelles des classes d'immersion. Danses folkloriques, chansons etc.

31 août au 2 sept. Rodéo.

Du barbecue à toutes les sauces

Le barbecue est le complément idéal à toutes les journées ensoleillées. Il vous fait profiter au maximum du beau temps, vous permet de divertir vos invités, tout en vous divertissant, et vous épargne la chaleur accablante du fourneau.

Pour rendre le barbecue un peu plus international et exotique, nous vous suggérons quelques délicieuses recettes de sauce qui peuvent être préparées à l'avance. Elles se conservent jusqu'à 6 semaines au réfrigérateur.

La sauce mexicaine se prépare à partir de café, ketchup, poudre de chili et moutarde. Le tout vous donne le petit côté piquant et épicé tant reconnu du Mexique. L'exotisme du Japon vous offre une sauce orientale, rappelant le teriyaki, qui se marie très bien avec le poulet ou le poisson. Faites une pierre deux coups grâce à la marinade française. Elle est excellente pour mariner vos viandes et se sert tout aussi bien comme sauce pour accompagner vos légumes.

Les sauces apporteront une variété de fantaisies, que ce soit à vos simples hamburgers, en passant par le poulet ou les côtes levées. De plus, le sirop de maïs utilisé dans chaque recette servira à conserver tout le jus de la viande.

Comme dernier conseil, badigeonner que les 20 dernières minutes de cuisson, pour empêcher la viande de brûler, et utiliser les ustensils appropriés pour éviter de vous brûler.

Sauce barbecue à l'orientale

2 c. à table (25 mL) de fécule de maïs Benson's ou Canada
1/2 tasse (125 mL) de jus d'ananas
1/2 tasse (125 mL) de sirop de maïs Crown Brand
1/4 tasse (50 mL) de sauce soya
1/2 c. à thé (2 mL) de poudre de gingembre
1/4 c. à thé (1 mL) de moutarde sèche
soupçon de poudre d'ail

Mélanger ensemble la fécule de maïs, le jus d'ananas jusqu'à ce que le mélange soit sans grumeaux. Ajouter le reste des ingrédients et amener à ébullition en remuant souvent. Bouillir jusqu'à ce que le mélange épaississe, environ 2 minutes. Donne approximativement 1-1/4 tasse (300 mL) de sauce.

Sauce barbecue mexicaine

1/3 tasse (75 mL) de sirop de maïs Crown Brand
1/3 tasse (75 mL) de café fort
1/4 tasse (50 mL) de ketchup
1/4 tasse (50 mL) de vinaigre de cidre
1/4 tasse (50 mL) de sauce Worcestershire
2 c. à thé (10 mL) de poudre de chili
1 c. à table (15 mL) d'huile de maïs Mazola
2 c. à thé (10 mL) de moutarde sèche
1/4 c. à thé (1 mL) de sel
soupçon de sauce aux piments

Dans une casserole de 1 pinte (1 litre) mélanger ensemble tous les ingrédients mentionnés sur un feu moyen-haut, amener à ébulition en remuant souvent et laisser bouillir 5 minutes. Badigeonner sur du poulet, des côtelettes de porc, des côtes levées ou le steak, les 20 dernières minutes de cuisson. Retourner et badigeonner souvent avec la sauce. Donne environ 1-1/2 tasse (375 mL) de sauce.

Marinade française à l'ail

1/3 tasse (75 mL) de sirop de maïs Crown Brand
1/3 tasse (75 mL) de vin blanc sec
1/4 tasse (50 mL) d'huile de maïs Mazola
1/4 tasse (50 mL) de moutarde de Dijon
2 c. à table (25 mL) de persil haché
1 gousse d'ail écrasée et émincée
1/4 c. à thé (1 mL) de sel
soupçon de poivre
1 petit oignon haché

Dans un petit bol mélanger ensemble le sirop de maïs, le vin, l'huile de maïs, la moutarde, le persil, l'ail, le sel et poivre et bien lier. Ajouter les oignons. Verser sur le poulet, les côtelettes de porc ou le steak dans un plat peu profond. Couvrir et réfrigérer plusieurs heures ou toute une nuit, en retournant de temps en temps. Retirer la viande de la marinade. Cuire sur le gril en retournant et badigeonnant souvent la viande. Donne environ 1-1/2 tasse (375 mL) de marinade.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Du West Edmonton Mall à Michael Jackson

Après avoir été baigné par les rayons de soleil de la fin de semaine, abreuvé par les sources sportives normales du long wee-end et inondé par l'extraordinaire couverture des grands jeux de Los Angeles, il est un peu difficile de retourner dans le bain routinier de la semaine.

Mais, chose assez intéressante, malgré les quelques 30° Celsius qui nous frappent depuis plus de trois semaines, quelle n'est pas ma surprise de recevoir un petit communiqué de presse tout innocent m'apprenant que les ventes de billets pour la célèbre "Coupe Eagleson", pardon, "Coupe Canada" sont au ralenti.

Suis-je surpris? L'êtes-vous? non et non. Les troupes de monsieurs Eagleson, avec l'avocat-je-vous-vend-encore-la-même-histoire en tête, sont venues, il y a de ça un mois, nous vendre encore un produit terne, sans vie. Cette visite était en fait une sorte de campagne publicitaire pour une vente de sandales de cuir aux Eskimaux en plein hiver. Peu d'intérêt.

La série débutera le 1er septembre. Des six équipes participantes, il faut éliminer dès le départ, les Allemands et les Suédois qui, malgré leur bonne volonté, n'arriveront pas à battre les Canadiens, les Soviétiques, les Tchèques ou les Américains. Pourquoi alors essayer de nous faire avaler cette série de rencontres tout à fait inutiles? Les Allemands ont autant de chances de remporter la Coupe que les Expos en ont de remporter la série mondiale cette année. Et ce n'est pas peu dire.

Je ne sais pas si vous avez pris la peine de vous délacer pour aller observer les pratiques secrètes de l'équipe au West Edmonton Mall la semaine dernière, mais si vous ne l'avez pas fait, ne vous inquiétez pas, vous n'avez rien manqué. Premièrement, ces pratiques étaient toutes aussi secrètes que la vie privée de Joan Rivers. Deuxièmement, il est bien évident que ces pratiques visaient uniquement à attirer les gens pour qu'ils puissent voir des gros noms du hockey s'amuser ensemble. Poof! Ça ressemblait davantage à une séance de patinage libre où seuls les Oilers s'étaient présentés. De tous les joueurs sélectionnés, seuls les représentants de la capitale albertaine, plus Pete Peeters du Boston, étaient présents. Considérant que Peeters est lui-même d'Edmonton, il est donc évident que le but de toute cette histoire n'est que de mousser le tournoi.

Tout ça pour dire qu'on nous prend réellement pour des gens au quotient intellectuel plus faible que ceux des joueurs de ligue au football. C'est effrayant. Comment expliquer qu'on en soit rendu là? Je reviens encore sur un de mes sujets favoris qui est le côté "affaire" du hockey. C'est dommage, à mon avis, de constater que le si beau sport du hockey en est rendu au même niveau que la gomme baloune ou le beurre d'arachides. Le temps n'est pas loin où on verra Michael Jackson sur patins, avec un gant de hockey, faisant du "moon skating".

Est-ce que Eagleson peut en arriver là? Sûrement! Cet homme n'a plus aucun respect pour le sport qui l'a rendu plusieurs fois millionnaire. L'esprit qui le gouverne est aussi machiavélique que simple. Et c'est lorsque ses petites combines le mènent à penser qu'on peut avaler des pêches avec le noyau sans s'étouffer que je débarque.

Ecoutez. Ce sera du très bon hockey. Meilleur que tout ce que vous avez vu au cours de la dernière décennie. Et ceci devrait parler par lui-même... sans avoir besoin du West Edmonton Mall pour le faire...

Bonne semaine!



Maison mobile à vendre, 2 chambres à coucher. Tél. 468-1442.

A vendre résidentiel et commercial chalet face au lac situé à Mulhurst Pigeon Lake, environ 50 milles d'Edmonton. $70,000. Appelez 369-3949.

A vendre une roulotte 1975 Fleet Crest 18 pieds. Demande 4,000$ ou meilleur offre. Pour plus amples renseignements: 488-0542.

Petit poêle à vendre 35$ neuf, bon pour le camping. 437-2895.

Maison à vendre par le propriétaire 1,300 pieds carrés sous-sol fini avec foyer et sauna idéal pour famille avec enfants, 8931 - 146e rue. Tél: 483-1622.

Four micro-ondes à vendre. État neuf. 250$ Contactez Flore 481-2701. Après 3 heures.

Domestiques

Maman d'expérience ne fumant pas aimerait s'occuper de bébés naissants allant jusqu'à 4 ou 5 ans à partir de septembre. Situé dans Parkview. Composez le 484-7109.

Besoin de filles pour travailler dans une maison privée. Pour plus de renseignements 481-7777 demandez Brigitte.

"Je désirerais une personne responsable pour le soin de ma fille pour l'année scolaire 84/85. Non fumeur. Carmen, Pineview, St-Albert, 458-5314.

Etudiante du conservatoire de Toronto donnera des cours (privés ou en classe) de piano et/ou de théorie. Tous les niveaux sont le bienvenue. Pour de plus amples renseignements appeler Emmy à 488-1779.

Cartes d'affaires et Professionnelles...

Une enquête révèle que le gouvernement fédéral paie ses fournisseurs plus rapidement

“Le gouvernement fédéral règle maintenant les factures de ses fournisseurs beaucoup plus vite. C'est là une constatation qui ressort d'une récente enquête sur l'efficacité de la nouvelle politique du Conseil du Trésor concernant le paiement d'intérêts sur les comptes en souffrance.” Voilà en substance ce qu'a déclaré le président du Conseil du Trésor, l'honorable Herb Gray.

En février 1981, le Bureau du Contrôleur général du Canada et le ministère des Approvisionnements et Services menaient de concert une enquête sur les pratiques de paiement de sept ministères fédéraux importants. Les résultats de cette enquête avaient amené la promulgation d'une nouvelle politique sur le règlement des réclamations d'intérêts sur les comptes en souffrance depuis 30 jours. Afin d'évaluer les répercussions de la nouvelle politique, une enquête semblable a été effectuée au cours d'une période analogue de deux semaines en février 1984.

Selon cette dernière enquête, 80 p. 100 des factures sont réglées dans un délai de 30 jours et 96.3 p. 100 dans un délai de 60 jours. L'enquête de 1981 avait donné à cet égard des résultats respectifs de 56.8 p. 100 et 91.5 p. 100.

Selon M. Gray, l'enquête montre clairement que le gouvernement fédéral a grandement amélioré ses pratiques de paiement depuis la promulgation de la nouvelle politique du Conseil du Trésor il y a un an. Il espère que cette performance rassurera les milliers de fournisseurs, gros et petits, qui vendent chaque année au gouvernement fédéral pour quelque six milliards de dollars de biens et services, et que les résultats de cette enquête contribueront à effacer l'image d'un gouvernement qu'on présentait auparavant comme un mauvais débiteur.

Depuis le 1er avril 1983, les fournisseurs de biens et de services peuvent exiger du gouvernement, si le retard à régler une facture lui est imputable, qu'il paie des intérêts sur les comptes en souffrance à partir du 31e jour. Les ministères ne disposent pas de fonds supplémentaires pour payer ces intérêts; ils doivent donc les régler à même les crédits qui leur ont déjà été octroyés.

La période de 30 jours pour le règlement des comptes est calculée à partir de la date de réception des biens ou services ou de la date de réception de la facture, selon la plus tardive des deux dates. Le taux d'intérêt est celui de la Banque du Canada en vigueur à l'heure de fermeture des bureaux le jour où le montant devient dû, plus 1 1/4 p. 100.

Le Franco, en Alberta depuis 1928



Chaque pas nous rapproche de son grand rêve

La Course Terry Fox.

DIMANCHE, LE 23 SEPTEMBRE

Terry Fox chérissait un rêve: mettre un terme au cancer, le vaincre. Il voulait se défaire d'un cauchemar qui hante malheureusement trop de victimes. C'est pourquoi il a couru. Il a lutté de toutes ses forces et s'est surpassé en repoussant les limites. C'était là sa façon d'exorciser la souffrance. Depuis sa mort, plus d'un demi million de personnes se sont ralliées à cette cause en courant ou en marchant. Parmi les participants, plusieurs avaient à affronter exactement les même contraintes que Terry.

La dénominateur commun entre ces gens et Terry Fox, c'est le courage... ce courage de faire face au cauchemar, ce courage d'agir. Cette année correspond à la quatrième année consécutive qui, à la mémoire de Terry Fox, nous permet d'amasser des fonds destinés à la recherche sur le cancer. **Impliquez-vous dans cette lutte contre le cancer; courez, marchez, participez à l'organisation de la course; encouragez les coureurs, commanditez un participant mais, faites quelque chose! La cause en veut la peine.** Par la contribution de tous et chacun, il est possible de donner à la recherche sur le cancer les solides assises dont elle a tant besoin... celles que souhaitait Tery Fox. Le 23 septembre, joignez-vous aux rangs. Participez pour que le rêve de Terry Fox devienne réalité.

Pour organiser une course:

Demandez l'appui d'une association de parents, scolaire de quartier ou autres. Écrivez ou téléphonez au bureau responsable de la Course Terry Fox pour obtenir une formule de participation. Inscrivez-vous avant le 10 septembre et nous vous ferons parvenir tout le matériel nécessaire pour organiser une Course Terry Fox dans votre région ou quartier.

Pour participer à la course:

Écrivez ou téléphonez au bureau responsable de la Course Terry Fox. Une liste de tous les endroits où se tiendront des marathons à travers votre province sera à votre disposition.

ALBERTA

Le bureau de la course Terry Fox
2424 - 4e rue s.o.
Sutie 310
Calgary, Alberta
T2S 2T4
Téléphone: (403) 228-0681

CN RAIL

Appels D'offres

RÉNOVATIONS ENTREPRISES SUR LA GARE, JASPER, ALBERTA.

Le travail consiste à démolir; excaver; travailler avec du ciment; escaliers de fers extérieurs; métaux de différents types; travaux de menuiserie; divisions intérieures et finition; travaux mécaniques et électriques; fournir et placer du matériel granulaire.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à midi heure avancée des Rocheuses, jeudi, 23 août 1984.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau de l'Ingénieur en Chef Régional, 15e étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alta., le ou après jeudi, 2 août 1984, sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50$) établi à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de la fermeture de l'appel d'offre. Pour plus de renseignements techniques communiquez avec le bureau de l'Architecte, Edmonton, Alberta (403) 421-6373.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

R.A. Walker
Vice-président

Edmonton, Alberta

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Appel de demandes pour un service national de programmation pour les jeunes. Le C.R.T.C. lance un appel de demandes, qui devront être reçues au plus tard le **14 septembre 1984**, pour un service national de programmation pour les jeunes (Avis 84-196). On entend par programmation pour les jeunes, des émissions conçues spécialement pour les jeunes auditoires de 2 à 17 ans.

"Le Conseil est prêt à ce moment-ci à considérer diverses approches", a déclaré le président du Conseil, M. André Bureau, "mais les requérants devraient s'assurer que le service de programmation qu'ils proposent pour les jeunes soit financièrement viable et qu'il réponde aux besoins des deux groupes linguistiques". L'avis public invite également les requérants à répondre aux questions que soulèvent la demande du marché, le contenu canadien, les groupes d'âge à desservir, la diffusion par câble, le financement et la réclame. De plus, ceux qui proposent de financer ce canal pour jeunes par de la réclame devront respecter le Code d'éthique de la publicité destinée aux enfants et tenir compte des conditions particulières qui prévalent dans la province de Québec. Au cours de la dernière année, le Conseil a reçu un certain nombre de demandes pour un tel service. Deux requêtes, l'une faite conjointement par First Choice et Alaircom et l'autre par Star Channel seront entendues lors de l'audience de novembre. Le Conseil a aussi accordé à un autre requérant, Roger Price, jusqu'au premier septembre 1984 pour resoumettre sa demande qui avait été ajournée en raison d'un financement insuffisant lors des audiences de janvier dernier portant sur les services spécialisés.

Le Conseil se préoccupe depuis longtemps d'assurer une programmation de haute qualité destinée spécifiquement aux auditoires de jeunes. Cet appel de demandes répond à ces préoccupations. Le 11 juin 1984, le Conseil avait demandé à recevoir des commentaires concernant un éventuel service de programmation pour les jeunes, compte tenu que la nécessité d'offrir des services canadiens distincts à l'intention des jeunes avait été fortement mis en évidence devant le CRTC. Le conseil a souligné cependant qu'un service national pour les jeunes canadiens ne pourra être développé que lorsque la question d'un financement approprié aura été résolue. Le Conseil invitait de plus des commentaires sur des sujets tels le rôle des radiodiffuseurs conventionnels dans la programmation pour jeunes, l'importance de la programmation éducative, les groupes d'âge à desservir, l'aspect linguistique des émissions, le contenu canadien, les services lucratifs et non lucratifs, le financement, les moyens de distribution et la câblodiffusion. En tout, 29 mémoires ont été soumis au Conseil soulevant plusieurs aspects de l'introduction de la programmation pour les jeunes. Ces mémoires ont été soumis par divers groupes d'intérêt parmi lesquels on note la Société Radio-Canada, l'O.N.F., l'Association des radiodiffuseurs, TV Ontario et l'Association canadienne de télévision par câble. Des copies de ces documents sont disponibles pour consultation publique au siège social du Conseil dans la région de la capitale nationale et aux bureaux régionaux de Vancouver, Winnipeg, Montréal et Halifax.

Renseignements: Services d'information
Ottawa, Ont. K1A 0N2
(819) 997-0423

ou à l'un de nos bureaux régionaux:

Barrington Tower Halifax (.-É.) (902) 426-7997	Édifice Kensington Winnipeg (Man.) (204) 949-6306
Complexe Guy Favreau Montréal (Qué.) (514) 283-6607	700, West Georgia, boîte 10105 Vancouver, (C.-B.) (604) 666-2111

Les demandes faites au C.R.T.C. et les documents qui sont reliés à cet avis peuvent être consultés, durant les heures normales d'affaires à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au C.R.T.C., Édfice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec).

Des commentaires sur cette demande peuvent être soumis par écrit, sous forme de lettre, exposant votre intérêt pour une demande en particulier. Vous devez indiquer de façon précise si vous supportez, vous vous opposez, ou vous proposez des modifications à une demande. Notez qu'à la fois le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention et vous devez faire parvenir au C.R.T.C. une preuve que vous en avez informé le requérant en même temps que votre document original est adressé au Secrétaire général. Le document doit être signé et indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone et être reçu au Conseil le ou avant:

DATE LIMITE D'INTERVENTION: le 14 septembre 1984

Le Secrétaire général, Fernand Bélisle.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

RENOUVELLEMENT JUSQU'EN 1986 DES LICENCES DES SERVICES RADIOPHONIQUES DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA DEVANT EXPIRER EN 1985. CTRC - Avis public 1984 - 198. En décembre 1984, le CRTC prévoit tenir dans la région de la Capitale nationale une audience publique entièrement consacrée au renouvellement des réseaux de la Société Radio-Canada. A cette fin, le Conseil publiera un avis d'audience publique au début de septembre 1984. En plus d'indiquer la date, le lieu et un aperçu du contenu des demandes soumises par la Société Radio-Canada, cet avis marquera l'ouverture officielle de la période d'intervention et précisera les procédures à suivre pour intervenir.

Toutefois, le conseil vient de recevoir une requête du Président de la Société Radio-Canada en vue de reporter d'une année l'audition des demandes de renouvellement des services radiophoniques de la Société. De cette façon, selon la Société, le Conseil d'administration de Radio-Canada pourrait examiner plus en détail les options qui s'offrent à lui concernant le développement des services radiophoniques de la SRC. Le Conseil se propose donc de renouveler les licences des services radiophoniques de la Société du 1er avril 1985 au 31 mars 1986.

Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2). De plus, l'intervenant doit signifier à la Société Radio-Canada, a/s le Directeur des affaires générales, 1500, ave. Bronson, case postale 8478, Ottawa (Ont) K1G 3J5, une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il DOIT joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général.

Les demandes faites au C.R.T.C. et les documents qui sont reliés à cet avis peuvent être consultés, durant les heures normales d'affaires à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec) et aux bureaux régionaux: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, 6 ème étage, Montréal (Québec) H2Z 1X4. (514) 283-6607. Pièce 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1C6. (604) 666-2111 Pièce 426, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2A8. (902) 426-7997. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg, (Manitoba) R3B 2B3. (204) 949-6306.

Des commentaires sur cette demande peuvent être soumis par écrit, sous forme de lettre, exposant votre intérêt pour une demande en particulier. Vous devez indiquer de façon précise si vous supportez, vous vous opposez, ou vous proposez des modifications à une demande. Notez qu'à la fois le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention et vous devez faire parvenir au C.R.T.C. une preuve que vous en avez informé le requérant en même temps que votre document original est adressé au Secrétaire général. Le document doit être signé et indiquer vos nom, adresse est numéro de téléphone et être reçu au Conseil le ou avant:

DATE LIMITE D'INTERVENTION: le 28 août 1984.

Canada

mots croisés

PROBLEME 5642

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1–Petit archet à l'usage des horlogers. – Camarade.
2–Examiner si une chose est telle qu'elle doit être. – Ile de l'Océan Atlantique.
3–Braver. – Image de la Vierge.
4–Nom des corps chimiques de constitution analogue à l'acétone (pl.). – Petit prophète.
5–Homme d'état allemand. – Marque le pluriel.
6–Différer. – Du verbe être. – Pron. pers.
7–Dans revenir. – Qui fait preuve de snobisme.
8–Etat d'une personne impliquée dans une affaire criminelle.
9–Coups de baguette. – Brillantes.
10–Train, manière d'aller (pl.). – Sa Majesté. – Obtint.
11–Aimée par Zeus. – Etres fantastiques. – Sert à encourager.
12–Souffre-douleur. – Dieu de la guerre.

VERTICALEMENT

1–Se dit de ce qui rappelle.
2–Fleur très odorante qui habite les pays tempérés. – Village et paroisse du Québec.
3–Garnir d'une crête. – Rôti.
4–Oiseau.
5–Deux lettres de défendre. – Poète latin épique.
6–Qui aime la lecture. – Adv. de lieu. – Note.
7–Jumelles. – Symb. chim. – Ecope à poignée pour jeter l'eau hors des embarcations (pl.).
8–Choix. – Entonne de nouveau.
9–Cela. – Traitement. – Pom.
10–Parfum. – Difformité de la main.
11–Conduisons. – Récente.
12–Corps résultant de l'action d'un acide sur un alcool avec élimination d'eau. – Chimiste belge (1813-1891).

PROBLEME 5642

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	R	C	H	E	L	E	T	■	A	M	I
2	V	E	R	I	F	I	E	R	■	R	E	■
3	O	S	E	R	■	S	■	I	C	O	N	E
4	C	E	T	O	N	E	S	■	A	M	O	S
5	A	D	E	N	A	U	E	R	■	E	N	T
6	T	A	R	D	E	R	■	E	S	■	S	E
7	O	■	■	E	V	■	S	N	O	B	■	R
8	I	M	P	L	I	C	A	T	I	O	N	■
9	R	A	■	L	U	I	S	A	N	T	E	S
10	E	R	R	E	S	■	S	M	■	E	U	T
11	■	I	O	■	■	F	E	E	S	■	V	A
12	P	A	T	I	R	A	S	■	A	R	E	S



mots cachés

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	T	E	L	E	P	H	O	N	E	S	U	M	N	E
2	E	S	A	T	I	S	F	A	C	T	I	O	N	S	T
3	S	O	U	C	I	S	A	C	A	E	R	T	U	O	I
4	R	B	B	O	S	L	T	T	H	A	L	E	R	U	M
5	E	R	E	U	E	O	A	E	T	F	E	L	O	S	O
6	V	E	R	R	H	I	L	U	E	U	R	S	E	U	C
7	A	N	O	I	T	S	E	U	Q	U	O	I	Q	U	E
8	R	R	E	R	C	U	S	I	L	E	U	T	U	M	R
9	T	R	A	I	T	E	T	R	A	I	N	E	A	I	U
10	R	U	T	A	I	A	R	I	G	U	O	H	N	S	L
11	E	Q	O	I	M	I	G	N	O	N	E	F	T	E	E
12	S	I	I	G	O	M	M	E	E	V	O	M	I	R	A
13	S	N	A	R	R	S	E	R	U	P	A	L	T	S	T
14	A	R	S	E	I	O	V	A	R	N	I	T	L	S	C
15	P	R	O	N	E	R	S	O	U	L	E	V	E	R	A

Acte*
aigre
aube

Carte
cercle
compte
courir
crétin

Factions
fatales

Gomme

goût
gros

Lois
lueurs

Mignon
mutuel

Parts
passer
poutre
pragmatique
prôner
pures

Qualité
quantité
question
quoique

Râler
rougir
ruelle
rugir

Satisfaction
sauver

sobre
somme
soucis
soulever
soumise
sous
sucrer

Téléphone
traîne
traite
trapu
traverser
très

Voies
vomir

Réponse du no.: FORTIFIER

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 9 h et 10 h 30

Ste-Anne
10422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Vos amours seront sincères, vos affections stables, durables et profondes. Vous passerez par des alternances de complaisance et de réaction égoïstes. Votre souci d'honorabilité sera exacerbé.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Vos nerfs seront un peu à vif et vous aurez tendance à critiquer, dénigrer, soupçonner ce que vous dira la personne aimée. Vous le ferez probablement par plaisanterie mais elle ne la goûtera que modérément.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Tous vos efforts devraient tendre au mieux-être de l'être cher, à l'aide dans sa réussite sociale, à l'installer dans un climat de bonheur. Si vous vivez dans la solitude, vous rencontrerez l'être que vous chercherez.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Sur le plan sentimental, beaucoup de mouvement autour de vous des amitiés, des antipathies aussi; tout sera tellement divers que vous ne pourrez pas passer indifférent parmi tout ce monde. Restez calme.

LION



du 23 juillet au 23 août

Chassez de votre coeur la rancune et surtout l'esprit de vengeance et ne provoquez pas d'explications pénibles. On vous aime mais on vous appréciera davantage de montrer de la force de caractère.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Vous serez heureux non seulement en amour mais aussi en amitié. Vous retrouverez grâce à aux une plus réelle confiance en vous-même. Il y aura même réveil de sentiments un peu endormis.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

La solitude ne vous sourira guère; d'ailleurs vous obtiendrez vos plus grands succès avec les autres. Il semble que vous vivrez une grande passion qui durera longtemps. Sur le plan amical, vous serez un allié, un confident.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Au travail, vous verrez une chance se dessiner mais vous en douterez et vous aurez la sagesse de ne pas renoncer pour autant à vos principes d'ordre et d'économie. Sur le plan du coeur, rappelez-vous qu'il ne faut pas ignorer les problèmes.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Vous aurez envie de secouer, la routine et vous ferez partager vos sentiments par l'être cher. Faites preuve d'un peu de fantaisie, faites régner la bonne humeur; cela vous permettra de nouer des relations intéressantes.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Votre capacité de réussite est actuellement considérable. Ayez confiance dans vos capacités. Ne rêvez pas, apportez beaucoup de précision dans vos pensées et votre activité. Vous saurez faire valoir votre habileté.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Vous aurez l'esprit clair et des idées très inventives; tout ira pour le mieux. Vous disposerez d'une grande résistance physique et nerveuse, ce qui vous incitera à agir vite et avec fermeté en toutes choses.

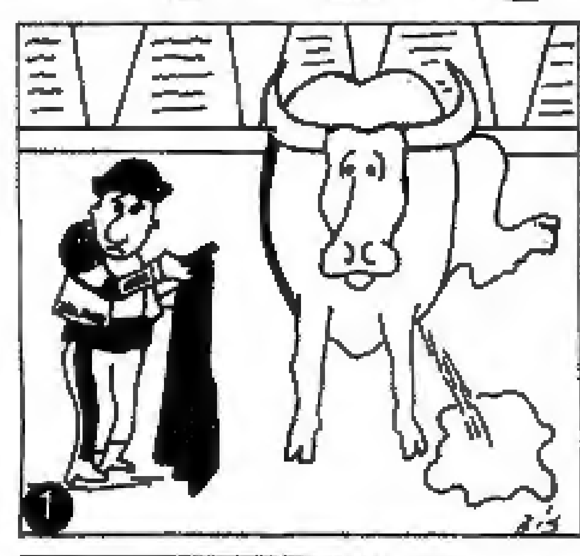
POISSONS

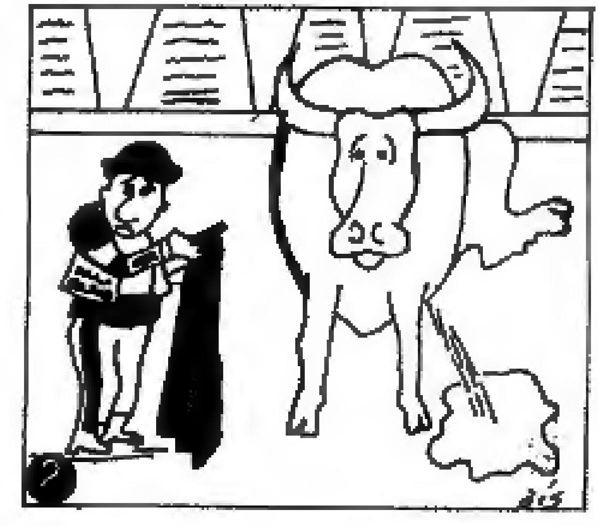


du 20 févr. au 20 mars

Vous allez revoir des amis, peut-être évoquer ensemble de joyeux souvenirs. Vous aurez aussi des satisfactions familiales. Il semble toutefois que vous attacherez trop d'importance à l'opinion du premier venu.

jouez avec nous







Les dossiers de l'ACFA

Education

Les droits des francophones à l'éducation en français seront respectés au niveau des conseils scolaires dès le mois de septembre. Le ministre de l'Education, M. David King, s'est du moins engagé à communiquer avec chacun des conseils scolaires au cours des prochaines semaines pour les enjoindre de veiller à ce que soient respectées les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés.

A cette fin, le ministre fournira aux Conseils scolaires une grille de critères et de recommandations. L'ACFA a été invitée à collaborer à la rédaction de cette grille.

Développement économique

Tel qu'il a été annoncé il y a quelques semaines, un colloque en développement économique aura lieu le 27 octobre prochain. Parmi les personnes-ressources, on note M.Ronald Cooksley, directeur général de la direction du développement régional du ministère albertain du Tourisme et des petites entreprises. Il y aura également MM. Léo Prince et Gérald Dubé, agents en développement économique de la Société franco-manitobaine (SFM).

De plus amples renseignements sur ce colloque seront publiés au cours des prochaines semaines.

Développement artistique

A la Fédération culturelle des Canadiens-français (FCCF), un nouveau président a été élu en juin dernier pour succéder à Mme Audrey Saint-Onge. Il s'agit de M. Lucien Loiselle. D'autre part, un nouveau directeur général a été choisi pour remplacer M. Noël Leclerc qui a démissionné il y a maintenant quelques mois. Il s'agit de Mme Lorrette Beaudry-Ferland. M. Loiselle et Mme Beaudry-Ferland sont tous deux Franco-manitobains.

Le Contact ontarois aura lieu cette année à Ottawa, du 11 au 14 avril 1985. L'an dernier, trois Albertains avaient participé à ce contact, soit Pierre et Johanne Lamoureux ainsi que Cécile Aubin.

[illegible]

Le Comité ad hoc chargé d'étudier la situation de la presse écrite au sein de la francophonie albertaine a pratiquement terminé son travail. Ce comité doit se rencontrer au cours des prochains jours pour étudier la recherche qu'a effectuée M. Steve Carey de la Faculté St-Jean. Ce comité fera part ensuite de ses recommandations à l'Exécutif de l'ACFA lors de sa réunion du 24 août prochain.

D'autre part, six personnes ont signifié leur intention de faire partie du Comité sur les communications électroniques. Ces personnes auront une première rencontre au cours de l'automne prochain.

Entre-temps la compagnie Shaw Cablesystems Ltd. d'Edmonton (autrefois Capital Cable TV) a signifié à l'ACFA qu'elle était disposée à transmettre par cable Radio-Canada MF (Montréal) par le truchement du satellite Anik-D, mais qu'elle aimerait pour ce faire éliminer CHFA-MA qui est présentement disponible sur sa bande MF.

La compagnie Quality Cable TV, pour sa part, a déjà annoncé son intention de rendre disponible à ses abonnés Radio-Canada MF (Montréal).

Sports et loisirs

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a rejoint et dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés pour la Semaine des Franco-actifs qui a eu lieu en mai dernier. On avait espéré la participation d'environ 5,000 personnes et on en a eu plus du double.
En Alberta, toutes les régionales ont eu des activités spéciales durant cette semaine et la participation déjà excellente aurait été meilleure s'il avait fait plus beau.

Dossier politique

La FFHQ a préparé un questionnaire à l'intention des candidats qui briguent les suffrages durant la présente campagne électorale. "L'intention, dit un communiqué, est de sensibiliser (les politiciens) aux problèmes que vivent les communautés francophones hors Québec et, en même temps, informer la population canadienne des enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels de la dualité linguistique qui est à la base de notre identité nationale."

Les dossiers prioritaires, identifiés par la Fédération et ses membres, touchent l'éducation, les services sociaux et communautaires, les services juridiques, les communications, l'usage du français dans les législatures provinciales et dans les services qui en découlent.

Le questionnaire de la FFHQ a été publié dans LE FRANCO de la semaine dernière (page 2).

Fierté

Trois "Journées du patrimoine" ont été célébrées au cours de la fin de semaine dernière, soit à Fort McMurray, à Morinville et à Rivière-la-Paix. En outre, les jeunes de Girouxville ont exposé au public leurs créations artistiques lundi dernier. Leur exposition s'intitulait "Notre patrimoine".

Nouvelle employée au Secrétariat provincial



Mme Lucille Baert-Hachey est entrée au service de l'ACFA provinciale le 9 juillet dernier, à titre de préposée à la comptabilité. Elle remplace Mme Danielle Jourdain qui a quitté son emploi mardi dernier. Originaire de Legal, Lucille a fait ses études primaires à Vimy et à Legal et ses études secondaires à l'école O'Leary d'Edmonton. Elle arrive à l'ACFA munie d'un baccalauréat en commerce de l'Université de l'Alberta et de plusieurs années d'expérience dans les affaires.

Quant à Danielle Jourdain, elle a décidé de retourner au Québec, de même que Mme Louiselle Daigneault qui était la directrice du bureau provincial de l'Education de l'ACFA.